Dans le cadre de la prévention des infections à virus Monkeypox et compte-tenu de l’évolution de l’épidémie en France, veuillez trouver une synthèse des dispositifs actuellement en place et des outils à votre disposition.

1. **Conduite à tenir et signalement**

La définition de cas et les données épidémiologiques sont mises à jour régulièrement par santé publique France à cette adresse : [Monkeypox | Santé publique France (santepubliquefrance.fr)](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-transmissibles-de-l-animal-a-l-homme/monkeypox__;!!FiWPmuqhD5aF3oDTQnc!206qqW8BcKv2q4GGdThowTOmvX69F0yXcqBk3SjUU8GzPwtjCtnAkn-t9HhlBBQp0jRojB4$).

Ces informations peuvent évoluer dans le contexte d’émergence actuel, nous vous recommandons de consulter régulièrement ces pages.

Les mesures de précautions standards complétées par les précautions contact (port de gants lors de l’examen des lésions) et les mesures déjà en place pour la Covid (port du masque chirurgical ou FFP2, utilisation de SHA, bionettoyage) sont suffisantes pour prévenir la contamination du soignant et de l’environnement.

La pathologie évolue le plus souvent favorablement en 2 à 3 semaines avec un traitement symptomatique et une prise en charge ambulatoire. Le patient devra rester en isolement jusqu’à la chute des croûtes.

Cependant des formes graves (atteinte pulmonaire ou encéphalite) ne sont pas exclues en particulier pour les patients immunodéprimés et les enfants.

Les contacts à risque ne nécessitent pas d’isolement et ont la possibilité de se faire vacciner en post-exposition jusqu’à J14 après le dernier contact.

**Devant tout cas suspect, nous vous demandons de contacter le SAMU centre 15 qui se mettra en relation avec un infectiologue si nécessaire pour l’évaluation du cas et l’organisation de la prise en charge :**

- organiser une consultation médicale (téléconsultation possible) avec un infectiologue de préférence en proximité pour classer le cas : exclu, suspect, possible, probable

- organiser si besoin (cas suspect et possible non typique), un prélèvement à adresser soit à l’ESR REB au CHU de Rouen soit au CHU de Caen. La confirmation biologique n’est pas systématique.

L’infection à Monkeypox est une maladie à déclaration obligatoire au même titre que les autres orthopoxviroses. **Tout cas possible, probable ou confirmé doit être signalé sans délai l’ARS** (ars14-alerte@ars.sante.fr) avec transmission de la fiche cerfa : [déclaration obligatoire des orthopoxviroses (y compris la variole simienne)](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12218_02.do__;!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6JAbdxHI$)

Conduites à tenir pour les professionnels de santé [Monkeypox : informations pour les professionnels de santé - Ministère de la Santé et de la Prévention (solidarites-sante.gouv.fr)](https://urldefense.com/v3/__https%3A/solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/monkeypox/article/monkeypox-informations-pour-les-professionnels-de-sante__;!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6KGFK44J$)

1. **Campagne de vaccination préventive**

Depuis le 11 juillet, en plus des contacts à risque, les personnes entrant dans les indications retenues par la HAS peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner:

* Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les personnes trans, dans les deux cas, multipartenaires,
* Les personnes en situation de prostitution,
* Les professionnels exerçant dans les lieux de consommation sexuelle.

La vaccination peut aussi être envisagée au cas par cas pour les professionnels de santé amenés à prendre en charge les personnes malades.

La **liste des lieux de vaccination identifiés en Normandie** est disponible sur le site internet l’ARS [Monkeypox - Vaccination contre la variole du singe | Agence régionale de santé Normandie (sante.fr)](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.normandie.ars.sante.fr/monkeypox-vaccination-contre-la-variole-du-singe__;!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6NrKL-Me$) ainsi que [Sante.fr](http://sante.fr/) [Résultats recherche | Santé.fr (sante.fr)](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.sante.fr/recherche/trouver/vaccination%2A20variole%2A20du%2A20singe__;JSUl!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6BzxrvWR$)

Cette liste est alimentée avec les nouveaux centres au fur-et-à mesure de leur ouverture.

Par ailleurs, conformément à l’avis de l’HAS, **l’espacement entre la 1ère et la 2nde dose a été allongé pour les personnes non immunodéprimées**.

Les patients, dont la 2nde dose serait évaluée comme prioritaire par un médecin pour des raisons de santé (personnes immunodéprimées, et notamment les patients vivant avec le VIH (PVVIH) avec un taux de CD4 inférieur à 500/mm3, la perte d’immunogénicité pouvant s’avérer importante), d’un traitement ou d’une exposition particulièrement à risque (travailleurs du sexe notamment) doivent pouvoir bénéficier des rendez-vous pour la 2nde dose (voire la 3ème dose pour les personnes immunodéprimées, et notamment les PVVIH avec un taux de CD4 inférieur à 200/mm3). Dans ce contexte, les rendez-vous de 2nde dose déjà programmés ne doivent pas être annulés. Pour les autres patients, les rendez-vous de 2nde dose non programmés à ce jour seront à programmer plus tard dans l’avancement de la campagne de vaccination.

**Outils et sites mis à disposition :**

Site de l’ARS Normandie [https://www.normandie.ars.sante.fr/monkeypox-vaccination-contre-la-variole-du-singe](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.normandie.ars.sante.fr/monkeypox-vaccination-contre-la-variole-du-singe__;!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6NrKL-Me$)

Site du COREVIH Normandie : [Vaccination Monkey Pox - COREVIH Normandie (Comité de Coordination Régionale de lutte contre l'infection due au Virus de l'Immunodéficience Humaine) (corevih-normandie.fr)](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.corevih-normandie.fr/vaccination-monkey-pox/__;!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6EoTEVzF$)

Les liens vers les flyers et les affiches Monkeypox de Santé publique France:  [https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-transmissibles-de-l-animal-a-l-homme/monkeypox/outils2/#tabs](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-transmissibles-de-l-animal-a-l-homme/monkeypox/outils2/%2Atabs__;Iw!!FiWPmuqhD5aF3oDTQnc!3c4V33L0nk5jAYsRBinfbKzlcNpdkTo7easB5LJhafi6cHK2lDDGjx36TjTrNxwHrDEGEilT$)

Des fiches conseil traduites en plusieurs langues sont notamment venues s’ajouter aux flyers et affiches déjà existants.

Dans quelques jours, Santé publique France va également proposer des outils de promotion de la vaccination et un nouveau modèle d’affiche, pour une diffusion plus large. Nous vous invitons donc à consulter le site de Santé publique France régulièrement.

Voici également la liste des sites proposant de l’information sur la prévention et la vaccination :

[https://www.sante.fr/monkeypox](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.sante.fr/monkeypox__;!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6I4IutLt$) ;

[https://www.sexosafe.fr/Variole-du-singe](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.sexosafe.fr/Variole-du-singe__;!!FiWPmuqhD5aF3oDTQnc!0mDaG3_Kkou6XYr-U8v4K779aMMqb5PVOY53E2kvy-_0evdf51utZ8M3gWUQTK9arTwBlxBF$) (notamment avec une mini photothèque des lésions) ;

[https://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Variole-du-singe-Monkeypox](https://urldefense.com/v3/__https%3A/vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Variole-du-singe-Monkeypox__;!!FiWPmuqhD5aF3oDTQnc!0mDaG3_Kkou6XYr-U8v4K779aMMqb5PVOY53E2kvy-_0evdf51utZ8M3gWUQTK9arasWN-Zi$) ;

[https://www.iledefrance.ars.sante.fr/variole-du-singe-conseils-et-prise-en-charge-en-ile-de-france](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.iledefrance.ars.sante.fr/variole-du-singe-conseils-et-prise-en-charge-en-ile-de-france__;!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6GYtFrot$) (avec des fiches d’information en plusieurs langues également).

Par ailleurs, le **numéro vert Monkeypox Info Service est opérationnel : 0801 90 80 69 (appel et services gratuits, anonyme et confidentiel, de 8h à 23h)**

1. **Campagne nationale relative à la lutte contre les discriminations LGBT**+

Aujourd’hui, malgré des avancées en termes de droits et une meilleure acceptation sociale, les expériences discriminatoires et les violences en raison de l’orientation sexuelle ou identité de genre demeurent. Ces discriminations et violences affectent la santé des personnes qui les subissent de manière globale, physique et mentale (troubles psychologiques et identitaires, consommations de substances psychoactives, santé sexuelle dégradée, difficultés de dialogue avec les professionnels de santé et renoncements aux soins).

Actuellement, l’épidémie de Monkeypox touche de manière très importante les HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes).La vaccination des HSH est un enjeu majeur de santé publique.  Il est donc primordial que tous les professionnels de santé soient mobilisés et que ce public ne se sente pas discriminé.

Pour mémoire, une campagne nationale portée par Santé Publique France relative à la lutte contre les discriminations LGBT+ a été déployée en particulier dans le cadre de la Semaine nationale de la santé sexuelle. Toutes les brochures et affiches sont téléchargeables sur le site de Santé publique France [https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2021/nouvelle-campagne-contre-les-discriminations-et-violences-subies-par-les-personnes-lgbt-face-a-l-intolerance-a-nous-de-faire-la-difference](https://urldefense.com/v3/__https%3A/www.santepubliquefrance.fr/presse/2021/nouvelle-campagne-contre-les-discriminations-et-violences-subies-par-les-personnes-lgbt-face-a-l-intolerance-a-nous-de-faire-la-difference__;!!Gi9w9Fqm_Q!pMqhJTTJeM6vuVm37pwBBORCVmjMLrN8DqTL8NwiH8xZfLjXwFfEAYwOIVm3BG7d8rqXjM629ZPn0fINM98mxQ7zI9VN6DkpsYHb$) Les liens de téléchargement se situent à la fin de la page.

Cette campagne a également permis de rappeler que les propos ou actes homophobes sont pénalement répréhensibles (amendes et/ou peines d’emprisonnement encourues).

Nous vous remercions pour votre implication dans la réponse à cette urgence sanitaire et vous invitons à contacter les équipes de l’ARS pour tout complément d’information : ars14-alerte@ars.sante.fr